

Le doyen, le corps enseignant  
et le personnel administratif et technique de la  
**FACULTÉ DE DROIT DE L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE**

ont le profond regret de faire part du décès de

**Monsieur François PERRET**

*Professeur honoraire de l'Université*

Ils adressent à sa famille leurs pensées émues et leur profonde sympathie.